

Des comités se réunissent à intervalles réguliers pour étudier les questions d'intérêt commun. Ce sont :

- 1° **Le Conseil de la défense.**—Composé du ministre de la Défense nationale (président), du ministre associé (vice-président), du sous-ministre, du président du Comité des chefs d'état-major, des trois chefs d'état-major, du président du Conseil de recherches pour la défense et du sous-ministre associé. Le Conseil de la défense a pour fonction de donner des avis au ministre sur les questions administratives ou autres.
- 2° **Le Comité des chefs d'état-major.**—Ce comité se compose du président du Comité des chefs d'état-major, des chefs d'état-major des trois Armes et du président du Conseil de recherches pour la défense. Le Comité et ses sous-comités ont pour mission de faire une étude continue de tous les problèmes relatifs aux opérations.
- 3° **Le Comité des directeurs du personnel.**—Composé du chef du personnel de la Marine, de l'adjudant général, du directeur du personnel au Conseil de l'Air, du sous-ministre adjoint (finances) et d'un représentant du président du Conseil de recherches pour la défense, ce comité, ainsi que ses sous-comités, sont chargés d'examiner les problèmes intéressant les effectifs des trois Armes, en vue d'assurer une ligne de conduite uniforme en ce qui concerne le personnel.
- 4° **Le Comité des officiers supérieurs préposés aux approvisionnements.**—Composé du chef des services techniques de la Marine, du quartier-maître général, du directeur des services techniques au Conseil de l'Air, du sous-ministre adjoint (approvisionnement) et d'un représentant du président du Conseil de recherches pour la défense, ce comité, ainsi que ses sous-comités, ont pour fonction d'étudier les problèmes communs dans les domaines de l'approvisionnement et de la logistique.

Comité de défense commune du Canada et des États-Unis.—Ce comité se compose : pour le Canada, du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, du ministre de la Défense nationale et du ministre des Finances; pour les États-Unis, du secrétaire d'État, du secrétaire à la Défense et du secrétaire au Trésor; peuvent également en faire partie, les membres du Cabinet que l'un ou l'autre des gouvernements peut désigner quand il le juge nécessaire. La fonction de ce comité est de procéder périodiquement à des consultations sur toute question se rapportant à la défense commune du Canada et des États-Unis, d'échanger des renseignements et des opinions à l'échelon ministériel sur tout problème qui peut se poser afin de resserrer davantage la collaboration, déjà très étroite, qui existe entre les deux gouvernements dans le domaine de la défense commune, et de faire rapport de ses délibérations afin que l'on puisse étudier les mesures considérées comme justes et nécessaires en vue d'une meilleure collaboration sur le plan de la défense. Les réunions alternent d'ordinaire entre le Canada et les États-Unis, et c'est un membre du pays hôte qui exerce les fonctions de président.

Liaison avec l'étranger.—Le président du Comité des chefs d'état-major, représentant militaire du Canada auprès de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, doit coordonner toutes les questions militaires relatives à l'OTAN et agir en qualité de conseiller militaire des délégations canadiennes à l'OTAN. Afin d'assurer la liaison et de favoriser la collaboration internationale en matière de défense, le Canada maintient aussi : 1° l'État-major interarmes du Canada, à Londres, qui représente en Grande-Bretagne les trois Armes et le Conseil de recherches pour la défense, et dont le président est le premier conseiller militaire du haut commissaire du Canada, à Londres, et du délégué permanent du Canada au Conseil de l'OTAN, ainsi que le représentant national du Canada au Quartier général suprême des forces alliées en Europe (SHAPE); 2° l'État-major interarmes du Canada, à Washington, qui représente aux États-Unis les trois Armes et le Conseil de recherches pour la défense, et dont le président est le premier conseiller militaire de l'ambassadeur du Canada à Washington, le représentant national du Canada au Quartier général du Commandement suprême des forces alliées de l'Atlantique (SACLANT) et le représentant du Canada au sein du Comité militaire de l'OTAN en session permanente; et 3° des attachés des trois Armes dans divers autres pays du monde. En outre, la Commission permanente canado-américaine de défense étudie un certain nombre de questions relatives à la défense qui intéressent aussi bien le Canada que les États-Unis.